

Nathalie Kosciusko-Morizet  
107 boulevard Saint-Germain  
75006 Paris

Paris, le 26 octobre 2016

**Objet : Votre programme pour les personnes handicapées ?**

Chère Mme Kosciusko-Morizet,

Notre association TouPI (Tous pour l'Inclusion) est une association de défense des droits des personnes porteuses d'un handicap cognitif ou mental, et de leurs familles.

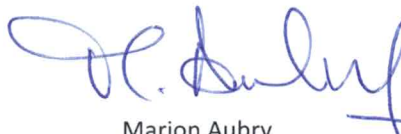
Nous avons lu avec attention vos propositions pour construire ensemble une nouvelle France. Vous y invitez les Français à donner leur avis et à prendre la parole : vous proposez la création d'une Chambre des Citoyens qui permettrait à chacun de soumettre une proposition de loi. Aujourd'hui, nous souhaitons donc prendre la parole pour vous demander de détailler vos propositions concernant les personnes handicapées.

Environ 400.000 enfants en France sont porteurs d'un handicap : 280.000 fréquentent un établissement ordinaire, 107.000 fréquentent un établissement spécialisé et 13.000 sont sans solution à la maison. Leurs parents représentent donc 800.000 électeurs, auxquels il faut ajouter environ 3 millions d'adultes handicapés. Souvent, ce sont des personnes pour lesquelles la vie tourne autour du handicap, non pas à cause du handicap lui-même mais à cause de tous les obstacles que la société met sur leur route. Ils sont donc fortement en attente des propositions des candidats à l'élection présidentielle sur le sujet du handicap.

Nous avons noté que votre programme inclut une proposition pour garantir à chaque famille l'accompagnement de la dépendance, notamment lorsqu'elles doivent accompagner un proche handicapé, et nous ne pouvons que vous encourager à mettre en œuvre cette proposition.

En vue du débat du 3 novembre qui abordera le thème de l'éducation, nous souhaiterions aussi en savoir plus sur vos réflexions quant à l'éducation des enfants handicapés. Vous trouverez ci-joint notre état des lieux sur la scolarisation des élèves handicapés et nos constats sur les problèmes actuels : manque d'AVS, manque de places en ULIS, insuffisance de la scolarisation dans les établissements spécialisés, manque d'offre d'accompagnement, difficultés avec les MDPH (Maisons Départementales des Personnes Handicapées), restes-à-charge important pour les familles, freins à l'accès à l'enseignement supérieur et à l'emploi. Nous serions vivement intéressés par vos réponses sur ces constats.

Nous nous tenons à votre disposition pour vous rencontrer si vous le souhaitez et vous prions d'agréer, chère Madame, nos salutations les meilleures.



Marion Aubry  
Vice-Présidente de TouPI